

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal 07/06/2024

Convocation du 01.06.2024

Le vendredi 07 Juin 2024 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de madame MORAND Myriam, Maire.

Étaient présents : Mmes LEMAIRE Brigitte, THIMOND Martine et LEROY Aurore, Mrs GUILLAUT Jérôme, LEMAIRE Dominique, SEGOUIN Christophe.

Absent excusé : M. TESSIER Jean-Pierre, pouvoir donné à Mme MORAND Myriam.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour : M. GUILLAUT Jérôme est nommé secrétaire de séance

1. Devis changement menuiseries école maternelle :

Nous avons reçu deux devis pour le changement des menuiseries à l'école maternelle. Le devis le moins disant a été accepté par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

2. Devis travaux assainissement Rue de la Bourbionne :

Nous avons reçu deux devis pour les travaux d'assainissement Rue de la Bourbionne. Le devis le moins disant a été accepté par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

3. Information CFU :

Le CFU (Compte Financier Unique) vient combiner et remplacer les deux documents que sont le compte administratif (de l'ordonnateur) et le compte de gestion (du comptable public). La généralisation du CFU a été inscrite dans la loi de finances pour 2024 : au plus tard à compter des comptes 2026, toutes les collectivités produiront un CFU. Mais toutes les collectivités remplissant d'ores et déjà les prérequis (budgets en M57 ou en M4 et dématérialisation de l'envoi des documents budgétaires) peuvent anticiper ce déploiement, dès les comptes 2024. Nous avons donc demandé à la Trésorerie de La Ferté Bernard de mettre en place le CFU pour les comptes 2024 pour notre collectivité.

4. Information courrier subvention :

Suite au vote des subventions lors du dernier conseil municipal, Madame THIMOND (membre du Comité des Fêtes) nous informe que le comité des fêtes renonce à la subvention de la commune. Un courrier leur sera adressé en ce sens.

5. Bureau de vote élections européennes 9 juin :

Le Conseil Municipal a réalisé un tableau de permanence du bureau de vote des élections européennes. Le bureau de vote aura lieu à la Mairie.

6. Questions diverses :

-Bulletin trimestriel : en cours de rédaction

-Recensement sur la commune : Il aura lieu du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. La commune recherche une personne pouvant réaliser ce travail.

-Point sur les diverses commissions :

- * CTG : Mme THIMOND nous informe de la mise en place programmée du CTG (Convention Territoriale globale) à compter de septembre 2025. Il s'agit d'un projet concernant le regroupement et la mutualisation des garderies. Beaucoup de points restent à travailler.
- * Pays du Perche Sarthois : Élection du nouveau président => M. TRIFAUT Anthony
- * Transfert compétence eau et assainissement : en cours de discussion au sein de la CCHS pour une mise en place au 01/01/2026.
- * Défense et territoires : Mme MORAND donne lecture du rapport d'information de la commission défense et territoires.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le vendredi 05 Juillet 2024 à 20h30.